

66023

01.01.1

66023

COMMUNE DE BIOLEY-MAGNOUX

**DELIMITATION DE L'AIRE FORESTIERE
EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES**
(dans le cadre de la procédure de légalisation
du plan général d'affectation)

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT
DES INFRASTRUCTURES

LAUSANNE, LE 23 MAI 2003

1 : 500

LE CHEF DU DEPARTEMENT :



"Le Pré Bichet"

Pour approbation :
L'inspecteur forestier
du 8ème arrondissement

Pailly, le 3.12.1999

Soumis à l'enquête publique
du 28.6.2002 au 29.7.2002

Au nom de la municipalité :

Le Syndic: La Secrétaire:



R. Jaquier

J.-L. Pointet

Tél 024 / 4252176 Fax 4260815
Rue de Neuchâtel 1, 1400 YVERDON
Ingénieurs génie rural - géomètres EPFL/SIA

YVERDON-les-Bains, le 10 août 1999

